

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettrons quelques renseignements concernant la fin de l'année scolaire.

A- PLANNING DE LA TROISIEME PERIODE

Vendredi 3 et Samedi 4 mars 2023	Retraite de Confirmation à Merville
Du 20 mars au 22 mars 2023	Conseils de classes
Les 20, 21 et 22 mars 2023	Baccalauréat Epreuves Spécialités officielles
Samedi 1 ^{er} avril 2023	Temps fort pour les Confirmands
Du 2 au 8 avril 2023	Semaine Sainte
Vendredi 7 avril 2023	Récupération des Portes Ouvertes. Pas de cours.
Lundi 10 avril 2023	Lundi de Pâques. Pas de cours.
Jeudi 13 avril 2023	Temps fort de Pâques
Du Samedi 15 avril au Lundi 1 ^{er} mai 2023 inclus	Vacances de Printemps
Lundi 8 mai 2023	Victoire 1945. Pas de cours.
Samedi 13 mai 2023	14h - Célébration des Confirmations à ND de la Treille
Jeudi 18 et Vendredi 19 mai 2023	Ascension et Pont. Pas de cours.
Lundi 29 mai 2023	Lundi de Pentecôte. Pas de cours.
Vendredi 2 juin 2023	Conseils de classes
Mercredi 14 juin 2023	Baccalauréat : épreuve de Philosophie
Vendredi 16 juin 2023	ARBS – revente des livres de 9h30 à 11h30
Du 19 au 30 juin 2023	Baccalauréat : épreuve du Grand Oral
Mardi 4 juillet 2023	ARBS permanence revente des livres de 9h30 à 11h30
Du 31 juillet au 7 août 2023	Semaine des JMJ à Lisbonne (pour les lycéens du diocèse âgés de 17 ans minimum)

Durant la troisième période, il est habituel que les professeurs soient convoqués pour participer à la préparation, au déroulement et aux corrections des épreuves d'examens. Nous ferons le maximum pour limiter les incidences de ces convocations et dès à présent nous nous en excusons.

La présence des élèves est obligatoire jusqu'au dernier jour de l'année (la date vous sera communiquée le plus rapidement possible).

B - EXAMEN DU BACCALAUREAT

Chaque candidat recevra une convocation détaillée fixant les horaires précis et lieux des épreuves.

C- DEMI-PENSION

Au-delà des dates de fin de cours obligatoires (période de stage, préparation, etc...) possibilité de prise de repas au self, sur réservation via l'application Ecole Directe. Le prix du repas sera celui de la formule de restauration de l'élève au dernier trimestre (6.90 € / repas pour les Demi-pensionnaires 5 jours par semaine, 7.00 € / repas pour les DP 4 jours par semaine, 7.20 € / repas pour les DP 3 jours par semaine et 7.50 € / repas pour les externes). Les repas consommés seront facturés début juillet 2023.

D - POURSUITE DES ETUDES

PARCOURSUP <https://www.parcoursup.fr/>

Du 1^{er} avril au 6 avril 2023 : Confirmation des vœux possible

Le jeudi 6 avril 2023 : dernier jour pour finaliser le dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun des vœux.

Le jeudi 1er juin 2023 : **début de la phase d'admission principale** : les élèves consultent les réponses des formations sur la plateforme. Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis ils répondent obligatoirement à chaque proposition dans les délais indiqués.

ATTENTION : le mardi 4 juillet 2023 : **résultats du baccalauréat**. Après les résultats, **si vous avez accepté définitivement une formation**, vous devez effectuer votre inscription administrative auprès de l'établissement choisi selon les modalités précisées.

Le jeudi 13 juillet 2023 : **Fin de la phase principale**. Dernier jour pour accepter une proposition d'admission dans le cadre de la phase principale.

Nous nous permettons de rappeler que le dispositif de saisie des vœux « Parcoursup » pour la poursuite des études ne remplace pas le dépôt de dossier auprès des établissements d'accueil. Il appartient aux candidats de prendre contact directement avec chacun de ces établissements.

Du 15 juin au 12 septembre 2023 : **phase d'admission complémentaire** Si vous n'avez pas reçu de proposition d'admission, la phase complémentaire vous permet de formuler des nouveaux vœux dans les formations qui ont encore des places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup. Concernant les élèves inscrits en BTS pour 2023/2024, la **demande de bourse** est à faire **entre le 15 mars 2023 et le 15 mai 2023** sur le site du CROUS : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Les résultats du baccalauréat seront affichés dans l'établissement le **Mardi 4 juillet 2023**.

La présence des élèves est obligatoire pour récupérer leur relevé de notes.

Pour les élèves convoqués au **second groupe**, ils devront choisir les matières qu'ils souhaiteront repasser et rendre le document émargé le jour même. Des enseignants seront à leur disposition pour les conseiller dans leurs choix. Les épreuves du **second groupe** se déroulent du **mercredi 5 juillet au vendredi 7 juillet 2023 inclus**. **Les résultats du baccalauréat du second groupe seront disponibles l'après-midi même du jour où sont passés les oraux**).

En cas d'échec au baccalauréat : le doublement sera accordé en fonction des places disponibles et de l'avis du conseil de classe. La demande doit être présentée dans les 48 heures suivant les résultats : au-delà, l'élève perd toute priorité.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.


Aurélie DEWAILLY
Directrice de Site